

## **Le Pré de l'Haut-dessous, propriété de la commune de l'Isle**

On consultera le texte : le Pré de l'Haut, de Samuel Aubert, au chapitre du Pré de l'Haut-dessous, de la commune de Montricher.

Adrien Besson quant à lui s'est attaché surtout au Pré de l'Haut-dessous, propriété de la commune d'Apples<sup>1</sup>.

**Scène d'autrefois** – par Adrien Besson, dans : Au Pied du Mont-Tendre, tome I, 1938, pp. 157 à 159

### *Un chalet du Jura vers 1865*

Il est huit heures du matin, la traite des vaches est terminée et pendant que le fromage s'élabore dans la chaudière, le personnel du chalet a pris place autour de la rustique table pour le déjeuner.

Ils sont quatre. Les trois frères Faller venus de la Lenk et le fromager Schumacher, natif lui aussi d'un village du Simmenthal ; tous au service du même amodiataire depuis plusieurs années.

La conversation entre eux est animée plus que de coutume parce que c'est lundi, jour de la visite du maître.

- Das ist Montag ! der Meister kommt heute.

- Ja ! Ja ! wir wissen es.

Ce dernier est parti à quatre heures d'un village de la plaine vaudoise. En ce moment il monte lentement, au pas de son attelage, le mauvais chemin remplacé depuis par une bonne route.

La visite du maître est toujours attendue avec joie ; c'est un peu de l'air du monde extérieur qui monte avec lui, l'occasion d'apprendre ce qui se passe. Le monde, c'est avant tout les affaires de la maison, de la famille, des récoltes, du village ; tous ces intérêts qui, peu à peu, avec les années, sont devenus communs et dont les limites ne sont, dans des natures confiantes, pas toujours exactement déterminées.

On comprend donc le désir de faire bonne réception et de tout bien mettre en ordre dans le chalet. Le déjeuner rapidement terminé, chacun s'occupe activement tout en surveillant l'arrivée attendue.

Enfin une silhouette se dessine dans le lointain, à la sortie de la Combe de la Neige. Elle se précise, c'est bien le char et le cheval de la maison ; insensiblement la distance diminue, attelage et conducteur atteignent enfin le clédar à 400 mètres du chalet.

A ce moment les trois frères Faller et le fromager Schumacher se rangent dans le pré, un peu en avant de la porte d'entrée, et de leurs voix qu'ils ont tous les quatre belles et puissantes, des voix de yodleurs des Alpes, ils entonnent dans

---

<sup>1</sup> Dans la plupart de nos listages le Pré de l'Haut dessous est donné pour la commune de l'Isle. Il y a là un mystère qui nous échappe complètement !!!

leur langue un ranz des vaches qu'accompagne le vent passant dans les sapins de la forêt toute voisine. Cet accueil qui donne une voix à la poésie de la montagne, traduit avant tout les sentiments de ces bergers qui savent que le maître aime leurs chants et qu'ils chantent pour lui.

Quand les derniers échos du lied s'éteignent dans la combe qui se continue avec d'autres alpages, les poignées de main s'échangent, et je crois savoir que ce n'est pas toujours avec les yeux secs, que celui qui fut mon cher grand-père maternel, mettait le pied sur le seul du chalet du Pré de l'Haut<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Un des deux pâturages de ce nom est maintenant propriété de la commune d'Apples.

**Un pâturage du Jura** – par Adrien Besson, dans : *Au pied du Mont-Tendre*, tome II, 1939, pp. 75 à 85

Le Pré de l'Haut-Dessous est situé, son chalet tout au moins, à l'altitude de 1286 mètres, immédiatement derrière le Mont Châtel, par rapport au village de Montricher et à l'extrémité nord d'une de ces combes longitudinales qui sont la caractéristique du Jura, particulièrement du Jura vaudois.

Celle qui nous intéresse est importante, elle commence au Col de Saint-Cergue, presque en face de la Dôle ; on admet qu'elle est la continuation de la vallée des Dappes et porte un grand nombre de pâturages dont les plus connus sont, à partir de Saint-Cergue : la Bassine, la Riondaz, les Amburnex, le Pré de Bière, le Pré de Denens, autrefois propriété du seigneur de Tavel de Denens, sans parler des deux Pré de l'Haut.

Un bon chemin parcourt cette dernière partie de la combe ; il part de la route du Mollendurz, au lieu dit « La Fontaine froide » - il existe là, en effet, une excellente fontaine – pour aboutir au chalet du Mazel de la commune de Juriens. Un autre chemin sert de trait d'union entre celui-ci et la route du Mont-Tendre, tandis qu'un troisième, assez rapide, descend sur Chardévaz par la « Combe de la Neige », une cluse secondaire, qui sépare le Mont Châtel d'un contrefort portant le pâturage de Mollendruz.

Exactement entre les deux Pré de l'Haut, s'ouvre l'importante cluse de la Verrière qui, non seulement coupe la chaîne principale du Mont-Tendre, mais entame aussi l'anticlinal secondaire qui lui est parallèle, bordant la Vallée de Joux. Elle forme ainsi un col et c'est le plus court chemin entre cette dernière et la région de Montricher.

Autrefois, quand les gens savaient encore marcher, c'est-à-dire avant l'invention des autos, c'était un passage assez fréquenté.

Ce fut aussi, dans sa partie supérieure, la grande dévestiture pour le charbon de bois qui se préparait dans la région pour les Forges de Vallorbe. Plus d'un chemin secondaire y aboutissant, porte encore le nom de « Chemin à charbon ».

Les forges de Vallorbe exigeaient des quantités considérables de ce combustible. En 1875, elles en consommaient encore annuellement 6500 m<sup>3</sup>, qui furent peu à peu remplacés par la houille, introduite à Vallorbe à partir de 1860<sup>3</sup>.

Du Pré de l'Haut cette voie encore existante, c'est même un chemin assez passable, traverse le pâturage de Croisettes de la commune de L'Abbaye, passe de l'autre côté de la route du Mollendruz pour se diriger ensuite sur Vallorbe par les Epoisats.

---

<sup>3</sup> *La forêt dans le Haut Jura*, J.-J. de Luze, inspecteur forestier.

Cette situation, à l'extrémité d'une grande combe élargie de chaque côté par ce départ transversal fait du pâturage du Pré de l'Haut une petite plaine dominée de tous les côtés par les pentes des sommets de la région : Châtel, Haut de Mollendruz, Crêt de la Biolle, Mont-Tendre ou plus exactement le sommet secondaire mais encore important de Risel.

Par sa situation, les géologues admettent qu'elle constitue le bassin de réception des sources de la Venoge. Les eaux pluviales, canalisées par les fissures du calcaire du Jura, trouvent un moment donné une issue au bas de la montagne. Les sources voisines de la Malagne et du Morand, aujourd'hui captées par la commune de Morges, ont la même origine.

Si ce détail avait été connu autrefois, on aurait pu croire qu'il déterminait l'attribution du Pré de l'Haut en faveur du seigneur de L'Isle. Celui-ci, qui possédait des droits étendus sur beaucoup de choses dont n'étaient pas exclues les eaux de la Venoge, aurait tenu à posséder le bassin de réception de la rivière qui faisait tourner son moulin, irriguait ses prés des Tigneuses et fournissait sa table de truites appréciées.

Il convient de signaler aussi au bénéfice du seigneur l'utilisation de la Venoge pour remplir la grande pièce d'eau, aménagée devant le château en 1710, donnant à ce dernier une lointaine ressemblance avec les châteaux de la Loire. Il conditionne aussi le cachet très spécial de l'agreste paysage de la contrée de L'Isle.

En effet, le Pré de l'Haut doit avoir été, autant que je puis le savoir, la propriété des seigneurs qui se sont succédés au château de L'Isle.

Les de Dortans de 1498 à 1614 ; les de Chandieu qui en furent les successeurs par mariage, dès cette dernière date jusqu'en 1809, les de Sacconnay pendant moins d'une année. Ceux-ci le revendirent à M. de Roulet de Neuchâtel, pour enfin échoir à son gendre Jean-Daniel Cornaz. Le fils de ce dernier, Jean-François, n'ayant pas eu de descendance masculine, les pièces de son magnifique domaine se vendirent successivement. Celui-ci comprenait, outre le château, deux grandes fermes, une plus petite, deux cents poses de forêts situées au-dessus du village de L'Isle ; enfin les pâturages boisés de Chardevaz, le Pré de l'Haut et l'un des Crosets.

Actuellement le château, transformé en maison de commune et d'école, est devenu, avec les forêts et le pré des Tigneuses, propriété communale depuis 1876.

Le Pré de l'Haut fut vendu vers 1865 à un riche Genevois qui le céda à un agriculteur du village de Premier, nommé Poget, avant de devenir, en septembre 1927, la propriété de la commune d'Apples.

Il comprend trois parties très distinctes ; en bas le pâturage principal, en haut à l'ouest un plus petit, celui de la Biolle avec un chalet neuf, séparé du premier par une pente boisée assez rapide. Un semblant de chemin, rocailleux, encaissé, torrent à la fonte des neiges, est le moyen de communication général.

Depuis le sommet de la Biolle, la vue est intéressante sur le nord du pays, le lac de Neuchâtel est visible presque en entier. Le paysage, dominé par les trois sommets du Mont-Tendre, de Risel et de Châtel, a le caractère haut jurassique, avec la vue des pâturages limités par de longues lignes de « murets », des sapins, des chalets autour desquels, en été, les troupeaux se rassemblent. On distingue très nettement ceux de Châtel, du Mazel, le Chalet de Pierre, à la base même du Mont-Tendre, d'autres encore et, de l'autre côté, se présentant dans un cadre moins austère, Vernand, Pré-Magnin, tous deux d'anciennes fermes, Pré de Joux, Boutavent, le toit de l'Asile du Mollendruz et le haut du vallon de Vaultion.

Le chalet neuf en a remplacé un autre tombé en ruines, abandonné depuis longtemps parce que, disait-on, un revenant y avait élu domicile vers 1865. On y trouva une fois un homme pendu et depuis il fut déclaré hanté. Des bruits insolites s'y faisaient entendre comme si on avait traîné des chaînes sur le toit et surtout, depuis, il ne fut plus possible d'y réussir la fabrication du fromage.

Probablement, et c'est l'explication qui m'a été donnée par un montagnard de la Vallée de Joux fort expert en matière d'alpages, faut-il simplement admettre que certains bois blancs s'étant multipliés sur le pâturage assez mal entretenu, le lait produit par les vaches qui en mangeaient les feuilles, influença cette fabrication. Quant à l'origine des bruits insolites, l'imagination un peu surexcitée des bergers, le bruit du vent, peut-être, suffirent pour l'expliquer.

Aujourd'hui le bétail, logé dans le chalet neuf, prospère à souhait. Il est vrai que ce sont des génisses et qu'on ne fabrique donc plus de fromages. Il est vrai aussi que le pâturage a été considérablement amélioré.

Entre les deux pâturages, la pente, je l'ai déjà dit, descend rapide, la différence de niveau est d'environ 150 mètres ; le sol est semé de blocs de rochers entre lesquels un peu de terre végétale s'est accumulée au cours des siècles qui a permis à la forêt de s'installer. Au centre de celle-ci une « baume » spacieuse, qui est plutôt une grotte ayant une partie de son sommet effondré, est assez souvent visitée, bien qu'elle ne soit pas facile à découvrir. On y remarque quelques stalactites.

Deux autres sont voisines, dont une sur la propriété des Croisettes, à proximité du mur de séparation des deux alpages.

Certaines parties de la roche sont sillonnées par des « lésines » profondes au fond desquelles croissent des fougères superbes, le Polypode commun (*Polypodium vulgare*), le capillaire (*Asplenium trichomanes*) et encadrées par des parties de forêts au caractère vierge qui sont un paradis pour les coqs de bruyère. Il m'est arrivé d'en voir là jusqu'à cinq à la fois.

Aux deux extrémités de la propriété poussent deux plantes dont les belles fleurs ne peuvent faire autrement que d'attirer l'attention.

Vers le muret supérieur de la Biolle, fleurit en juin, sur deux stations, la grande anémone blanche qui doit être l'« anémone alpine L ». Tout à l'opposé, du côté Mollendruz, prospère le lys martagon (*Lilium martagon* L.), aux fleurs

roses tachées de pourpre. Bien que la «Flore » de Bonnier le qualifie de rare, il existe en assez grande quantité dans la région, non seulement au Pré de l'Haut, mais aussi sur le haut de Châtel, près de la citerne d'Arrufens, et plus bas, dans le pâturage de Chardévaz. A la Dent de Vaulion assez voisine, où je l'ai trouvé autrefois, il me paraît en voie de disparition, ce qu'explique l'affluence des promeneurs.

Les sapins qui forment le peuplement forestier ont une croissance naturellement ralentie, étant donné la qualité du sol, mais ont en général des tiges droites et élancées. Le hêtre, autrefois assez abondant, a été presque entièrement exploité pour être converti en charbon, au grand dam de l'enrichissement du sol. Des emplacements de charbonnières, parfaitement reconnaissables, attestent cette utilisation.

La cluse ou combe de la Verrière, qui descend jusqu'à Montricher, porte dans sa partie supérieure le nom de « Combe des Orçons ». Ce nom indique qu'autrefois la forêt existant là, a été exploitée en parcelles (orçons), par les charbonniers.

Un chalet de ce nom a disparu, un couvert de citerne a pris sa place qui, depuis l'année dernière, est occupée par une confortable construction dans laquelle son propriétaire se propose de passer une partie de l'été. De là, l'échancrure de la Verrière permet une belle échappée sur la plaine, complétant la valeur de ce site fort bien choisi. Cette partie de la montagne a le caractère d'un pâturage boisé où, à la lisière des bouquets de sapins ou d'érables, le cytise croît en abondance.

Au mois de juin, temps de sa floraison, on peut jouir là d'un spectacle floral de toute beauté.

Cette papilionacée mérite réellement le nom de « gold regen » (pluie d'or) que les Allemands lui donnent.

Plus bas, la cluse prend le nom sous lequel elle est surtout connue de « Combe de la Verrière », à partir d'un « replain », anciennement pâturage du même nom, mais maintenant presque entièrement boisé.

Ce nom lui vient de ce qu'autrefois des verriers s'y étaient établis.

Sur ce sujet, je trouve cette indication dans le *Conteur Vaudois* du 15 août 1925 :

« En ce temps-là (1714), il y avait une colonie de verriers du Chenit, demeurant à la Verrière de Montricher. De ce nombre étaient : Daniel Goy, Moïse Aubert, Abran Meylan, Abel LeCoultré, etc. Il y avait dans cet endroit une école dont le régent est mentionné plusieurs fois. D'autres bourgeois du Chenit sont désignés comme habitant là-bas ». J'ignore, dit le rédacteur de cet article, ce que l'on entendait par ce vocable.

Une fontaine intarissable, ce qui est assez rare à cette altitude du Jura, coule près de là et c'est elle sans doute qui a déterminé l'emplacement de la Verrière de Montricher.

A partir de cet endroit, la combe qui descend rapide, a presque l'aspect d'une gorge aux abruptes parois de rocher. Elle s'ouvre aux « Ages », la place de fête si bien située de Montricher.

Sans doute approfondie dans les temps préhistoriques par les eaux alors abondantes ; elle a peut-être, à l'origine, servi de lit à la Malagne, dont la source actuelle se trouve dans son prolongement, un peu plus bas, au bord de la route de Montricher à Mollens.

L'action de l'eau est en tous cas fort visible dans la partie supérieure, qui est connue sous le nom de « Portes de Salmar ».

Le caractère un peu morne et sauvage est adouci par la forêt, dont les arbres s'accrochent partout où cela leur est possible.

C'est de la prairie des Ages, presque île gazonnée, entourée de trois côtés par la forêt, que part l'anticlinal secondaire qui, du côté de la plaine, précède celui du Mont-Tendre proprement dit.

Il porte la sommité boisée de Mondisé, au-dessus de Berolle, haute de 1519 mètres, et le magnifique point de vue de la Correntine, un petit pâturage appartenant à la commune de Bière.

Entre les deux chaînes se cachent les pâturages de Pré Anselme, visible de la plaine, suivi de la forêt du « Creux du Nid », l'orgueil des bourgeois de Mollens ; les Prés de Mollens, Ballens, Saint-Livres et la Foirausaz.

Le Pré de l'Haut sert parfois de place de tir à l'artillerie de l'armée fédérale, la croupe ouest du Mont-Tendre constituant une cible dont la solidité ne laisse rien à désirer ; les expériences faites là ont, paraît-il, donné à nos hautes autorités militaires l'idée de s'y installer d'une manière définitive. L'étude préliminaire d'une place de manœuvres, s'étendant jusqu'au Marchairuz, avec celle des constructions à édifier, de l'adduction d'eau, aurait déjà été faite.

Cette réalisation procurerait à de nombreux soldats de l'armée helvétique un séjour de montagne qui, combiné avec le service de la Patrie, ne pourrait que leur être avantageux ; cependant certaines résistances ont fait jusqu'ici différer l'exécution de ce projet.

Espérons que son ensevelissement dans les cartons de Berne deviendra définitif.

C'est, me semble-t-il, ce que l'on peut souhaiter de mieux pour toute la région si belle et pour... les finances fédérales.

**A la Saint-Denis** – par Adrien Besson, dans : *Au Pied du Mont-Tendre*, tome II, 1939, pp. 183-184

A la Saint-Denis 1884, le grand-père fit sa dernière « descente » du Pré de l'haut. Depuis quelque temps sa santé, jusque là excellente, avait fléchi et il s'en était rendu compte.

Il eut à l'Isle, son village natal auquel il était resté fort attaché, la joie de voir une dernière fois défiler son troupeau, avec les belles cloches, dont les plus grosses ne son utilisées qu'à la montée et à la descente. La vache bien taconnée, noire et blanche, la Marquise, marchait en tête portant le bouquet traditionnel fixé sur sa tête.

Arrivé à la maison, après avoir surveillé l'entrée à l'étable et le remisage du train de chalet, il dit à sa fille Marie, ma tante, qui se trouvait là, lorsqu'il eut répondu à ses questions sur cette journée toujours importante pour une amodiataire :

- Vois-tu, Marie ! je crois que je suis allé à la montagne pour la dernière fois.

Il lui dit cela en patois, avec un sourire, le patois qui lui était resté familier et qu'il employait volontiers dans ses moments de jovialité et qui, en cette circonstance, devait atténuer dans l'esprit de sa fille l'idée de l'irréparable.

- Vaï tou, Marie ! craïe prau que su alla amont por la derraï iadzo !

Il avait bien jugé de la situation ; il fut porté au champ du repos le jour de Noël suivant.

Bien des années ont passé et le modeste monument qui marquait sa dernière demeure au petit cimetière de Saint-Saphorin a été enlevé. Néanmoins, quand je passe par là, je vais toujours voir la place, près du mur ouest, où repose celui qui, par sa bonté, mit beaucoup de joie dans ma vie d'enfant et l'enrichit de bien beaux souvenirs.

Adrien Besson a posé là l'essentiel de ce que nous avons sous la main en fait de documentation propre à ce chalet qui reste donc un mystère, vu que dans de nombreux listages il figure sous le nom de la commune de l'Isle.

Une promenade du 6 novembre nous a amené en fin de journée dans sa proximité pour effectuer quelques photos, alors que la luminosité était limite.







L'arrière du chalet alors que la nuit tombe. Nickel !